



Journée de mobilisation des EVS : une solution pour chacun



> DEPUIS 2006, DANS LE CADRE DU PLAN BORLOO de cohésion sociale, 42 500 employés de vie scolaire (EVS) chargés de l'accompagnement des élèves handicapés à l'école et de l'aide à la direction d'école travaillent dans les écoles.

30 000 d'entre eux seront en fin de contrat en juin prochain sans autre solution que l'inscription au Pôle Emploi.

Dans un contexte social marqué par la crise économique et financière et une augmentation drastique du nombre de chômeurs, le gouvernement a des responsabilités particulières en terme d'emploi public.

Les organisations syndicales **SE-UNSA**, **SGEN-CFDT**, **SNUipp-FSU**, **UNSEN-CGT**, **l'UNCEVS** se félicitent de la réussite de la journée d'action EVS qui s'est traduite par des manifestations dans de nombreux départements.

Les rassemblements, manifestations, audiences auprès des Préfets, des autorités académiques ou responsables de l'emploi dans les départements ont permis de dénoncer une politique gouvernementale qui va laisser sans perspective d'emploi durable des milliers de salariés. Les témoignages ont illustré les lacunes relevant de chacun des interlocuteurs concernés en terme de gestion, de formation et de suivi des personnels recrutés.

Les interventions ont aussi permis de faire prendre en compte quelques situations, localement et d'alerter sur les situations d'urgence ainsi que sur la nécessité de trouver des réponses.

Dans le même temps, il n'est pas acceptable que le Premier Ministre et ses représentants aient fait le choix de ne pas recevoir une délégation de nos différentes organisations, renvoyant la question au seul ministère de l'Éducation Nationale.

Faut-il en déduire que le premier ministre ne se sent pas concerné par la politique gouvernementale de l'emploi dont les contrats aidés dépendent, qu'il se désintéresse d'ores et déjà du retour systématique au chômage de plus de 30 000 salariés dont la majorité a déjà connu des périodes de chômage de longue durée ? Nous ne pouvons le croire. Dans un premier temps, pour les organisations signataires, des mesures doivent

être prises afin de prolonger les contrats en cours pour permettre la mise en œuvre de formation donnant accès à un véritable parcours d'insertion professionnelle.






Les tâches effectuées par les EVS correspondent à des missions pérennes qui nécessitent des personnels stables bénéficiant d'un statut fondant un véritable métier, une véritable formation et une rémunération décente.

Nous continuerons donc à nous mobiliser, avec l'ensemble de la communauté éducative, pour que soit mis un terme à la précarité au sein des écoles en pérennisant les emplois de vie scolaire et en aménageant des possibilités d'accès à

des emplois statutaires pour les personnels en place.

Nos organisations appellent à poursuivre l'action en :

- **continuant la campagne de signature de la pétition unitaire qui a déjà recueilli plus de 60 000 signatures. Elles réitèrent leur demande d'audience auprès du 1er Ministre.**
- **participant massivement, pour porter fortement ces revendications, à la journée de mobilisation unitaire et interprofessionnelle du 13 juin.**

Monsieur Franck ROBINE
Préfet, Chef de Cabinet
auprès de M. le Premier Ministre

Monsieur,

Nous vous remercions de la réponse que vous venez de nous faire parvenir au sujet de notre demande d'audience faite en date du 4 mai et dont le sens est différent de la première réponse reçue de la part de M Boullier le 25 mai.

Nous comprenons bien entendu les contraintes d'emploi du temps de Monsieur le Premier Ministre. Pour autant, nous nous permettons d'insister pour obtenir une audience dans les prochains jours.

En effet, comme nous l'avons écrit le 4 mai, la situation est urgente. Le 27 mai, dans de nombreux départements nos organisations ont pu témoigner auprès des préfets, en audience, de la nécessité de mettre en œuvre avant la fin juin, des mesures juridiques ou réglementaires pour prolonger le contrat de ces salariés qui se retrouveraient sans aucune perspective d'emploi durable.

Les témoignages recueillis, les enquêtes que nous avons menées prouvent que ces salariés recrutés en 2006 sur la base de contrats aidés (CAE, CAV) n'ont majoritairement bénéficié d'aucun accompagnement, d'aucun suivi pour un parcours d'insertion professionnelle, contrairement à ce qui avait été annoncé. Dans ces conditions, comment pourraient-ils trouver un emploi durable sans cette aide qui leur était due ?

Depuis plusieurs mois, nous alertons les ministères sur cette situation, mais nous n'avons aucune réponse à court terme qui permette de résoudre la situation urgente que nous décrivons.

Dans la situation économique et sociale que traverse notre pays, vous comprendrez que nous ne pouvons pas accepter que 30 000 de ces salariés de droit privé, recrutés dans le cadre du plan de cohésion sociale de Jean Louis Borloo, en 2006, se retrouvent systématiquement, à la fin de leur contrat, au chômage.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

Paris, le 02 juin 2009

Christian Chevalier, Secrétaire Général du SE-UNSA
Thierry Cadart, Secrétaire Général du SGEN-CFDT
Gilles Moindrot, Secrétaire Général du SNUipp-FSU
Catherine Perret, Co-secrétaire Générale de l'UNSEN-CGT
Murielle Michelin, Présidente de l'UNCEVS